

**Arrêté Interministériel n°494/MENP/MESRS du 03 juillet 2019  
portant nomination des membres du Jury de diplômes de l'Ecole Supérieure  
Africaine des Technologies de l'Information et de la Communication, en abrégé  
ESATIC**

**LE MINISTRE DE L'ECONOMIE NUMERIQUE ET DE LA POSTE,**

**LE MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE,**

- Vu la Constitution ;
- Vu le décret n°2012-20 du 18 janvier 2012 portant création, organisation et fonctionnement de l'Ecole Supérieure Africaine des Technologies de l'Information et de la Communication, en abrégé ESATIC ;
- Vu le décret n°2012-20 du 18 janvier 2012 portant création, organisation et fonctionnement de l'Ecole Supérieure Africaine des Technologies de l'Information et de la Communication, en abrégé ESATIC ;
- Vu le décret n° 2018-614 du 04 juillet 2018 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2018-617 du 10 juillet 2018 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, en qualité de Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat ;
- Vu le décret n° 2018-618 du 10 juillet 2018 portant nomination des Membres du Gouvernement, tel que modifié par le décret n°2018-914 du 10 décembre 2018 ;
- Vu le décret n° 2018-648 du 1<sup>er</sup> août 2018 portant attributions des Membres du Gouvernement ;
- Vu la décision du Conseil Scientifique en sa séance du 7 mars 2019 ;

Considérant les nécessités de service,

**ARRETEMENT :**

**Article 1:** Sont nommées membres du Jury de Diplômes de l'ESATIC, les personnes désignées ci-après :

**Au titre de l'ESATIC**

- KONATE Adama, Maître de Conférences, Directeur Général, Docteur en Physique ;
- YOBOUE N'Goran Paméla Marie Josephe, Maître-Assistante, Secrétaire Générale, Docteur en Microélectronique ;
- SORO Etienne Tena, Maître-Assistant, Directeur de la Pédagogie, Docteur en Mathématique ;

- ASSEU Olivier Kouamé Pascal, Professeur Titulaire, Directeur de la Recherche et de l'Innovation Technologique, Docteur en Automatismes ;
- ASKA Gnambé Marcellin, Assistant, Chef de service des Ressources Pédagogiques, Ingénieur en Mathématiques;
- SORO Yahafehe, Assistant, Chef de service de la Formation Initiale, Ingénieur en Physique ;
- BAKAYOKO Vassindou, Assistant Social ;

Au titre du Ministère de l'Economie Numérique et de la Poste (MENUP)

- KAFANA Sitionni, Conseiller Technique, MBA IT Management ;
- COFFIE Serge, Conseiller Technique, Ingénieur en Commerce extérieur ;

Au titre du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS)

- NINDJIN Aka Fulgence, Professeur Titulaire, Directeur de l'Enseignement Supérieur, Docteur en Mathématiques ;
- ASSOUMOU Abroh Antoine, Maître de Conférences Agrégé des Universités, Directeur des Examens, des Concours et de l'Orientation, Docteur en Sciences de la Vie et de la Santé ;

Au titre du Groupement des Opérateurs des TIC (GOTIC)

- SOUNKERE Mohamed, Directeur Général de VEONE, Ingénieur en Informatique ;
- FOURATI Amine, Country Manager chez OMNIACOM WA, Ingénieur en génie électrique ;
- KOUADIO Roger, Directeur Général de INOVA CONSULTING SERVICES, Ingénieur en Informatique ;
- APATA Gustave, Directeur Général SNEDAI Groupe, Ingénieur en Informatique ;
- AHUI Valery-Aimé, Directeur Projets et Opérations chez SONEC AFRICA, Ingénieur en Informatique.

**Article 2:** Le présent arrêté prend effet à compter de sa date de signature.

Fait à Abidjan, le 03 juillet 2019

**Le Ministre de l'Enseignement Supérieur  
et de la Recherche Scientifique**



**Abdallah Albert Toikeusse MABRI**

**Le Ministre de l'Economie Numérique  
et de la Poste**



**Claude Isaac DE**

Ampliations :

- Présidence de la République ..... 1
- Primature ..... 1
- Secrétariat Général du Gouvernement ..... 1
- Tous Ministères ..... 41
- Intéressé ..... 1